

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, tenue à l'hôtel de ville de Frontenac, le samedi 13 juillet 2013 à 11 h. Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et formant quorum : madame la mairesse Colette Roy Laroche, madame la conseillère Johanne Vachon et messieurs les conseillers Jean-Guy Bouffard, André Desjardins, Roger Garant, Daniel Gendron et Richard Michaud.

Assistent également à la réunion, M. Gilles Bertrand, directeur général, M^e Chantal Dion, greffière, et M. Luc Drouin, trésorier.

Résolution no 13-402**DÉPLACEMENT DE LA VOIE FERRÉE**

CONSIDÉRANT l'explosion d'un convoi ferroviaire composé de plusieurs wagons-citernes contenant des hydrocarbures survenue sur le territoire de la Ville de Lac Mégantic (ci-après « la VILLE ») dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 juillet 2013 ;

CONSIDÉRANT que cette explosion a causé des dommages majeurs à tout le centre-ville de la VILLE DE LAC-MÉGANTIC et détruit près d'une trentaine (30) de bâtiments ;

CONSIDÉRANT que la position actuelle de la voie ferrée met en danger la vie et la sécurité des citoyens de la Ville de Lac-Mégantic ;

CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Ville de Lac-Mégantic, il se trouve d'autres tronçons de la voie ferrée qui sont potentiellement dangereux ;

CONSIDÉRANT que le transport ferroviaire constitue un moteur important pour l'économie de la Ville de Lac-Mégantic et de sa région, la MRC du Granit ;

CONSIDÉRANT que MMA pourrait et devrait déplacer sa voie ferrée dans le quartier industriel de la Ville, à proximité de la voie de contournement (Route 161).

Il est proposé par M^{me} la conseillère Johanne Vachon,

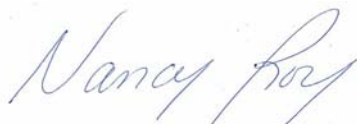
appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Bouffard

et résolu :

DE DEMANDER au gouvernement du Canada, au gouvernement du Québec et à l'Office des Transports du Canada d'imposer à MMA le déplacement de sa voie ferrée dans le quartier industriel de la Ville de Lac-Mégantic, à proximité de la voie de contournement.

Adoptée à l'unanimité

COPIE VIDIMÉE,
CE 15 JUILLET 2013, MIN 13-402



MME NANCY ROY,
GREFFIÈRE ADJOINTE